

mensuel gratuit
en magasins bio

biocontact

www.biocontact.fr

tirage de ce numéro 227 000 exemplaires

septembre 2013

n°238

dictature alimentaire : les grandes figures de la résistance

agrocarburants : fausse solution et vraie menace

l'eau : un bien commun devenu marchandise

préservons les paysanneries autonomes

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Qu'attendons-nous pour changer de modèle agricole ?

libérons l'accès aux terres agricoles

quand il n'y aura plus de poissons...

l'agroécologie, un défi majeur

main basse sur les semences

au menu : local et végétal

offert par



De l'écoquartier à la ville durable

La loi est nécessaire pour lui donner un cadre mais il faut aussi fournir des instruments à ses acteurs. Et leur donner envie « d'y aller ». L'écoquartier a cette vocation de montrer la voie et de donner envie de la ville durable.

Nous sommes en plein paradoxe. 1976 est une date clé en matière d'environnement, avec la Loi sur la protection de la nature. Elle instaure notamment les études d'impact et d'environnement pour les documents d'urbanisme, alors qu'aucune obligation n'est faite au bâtiment. Rien n'oblige ce dernier à rentrer dans cette logique environnementale d'études préalables. La pression des événements a été telle que le bâtiment a vraiment décollé alors que la loi est restée largement lettre morte pour l'aménagement. C'est probablement grâce au bâtiment que cette dynamique a commencé à s'étendre à l'aménagement.

C'est quoi, l'aménagement ?

Une ville n'est pas une simple accumulation de bâtiments. Ceux-ci sont organisés pour constituer un ensemble cohérent, avec des espaces publics, des services, des transports. Le territoire est ainsi « aménagé ». Chaque bâtiment trouve sa place et prend tout son sens grâce à l'aménagement.

Du bâtiment à l'aménagement

Le développement durable a été progressivement intégré à la construction. La démarche HQE (haute qualité environnementale), créée en 1996, a lancé un mouvement, qui est largement reconnu aujourd'hui, avec le Grenelle de l'Environnement notamment. Il fallait ensuite changer d'échelle, pour inscrire ces bâtiments performants dans un contexte favorable, sans pour autant enfermer les décideurs dans des solutions toutes faites. Le développement durable consiste justement à explorer des solutions inédites. Dès 2002, l'association HQE, porteuse de la démarche du même nom, mettait à l'étude une démarche équivalente pour les quartiers. Elle était accompagnée de nombreux partenaires, en particulier le SNAL (Syndicat national des aménageurs lotisseurs), la Fédération des entreprises publiques locales,



L'écoquartier des Docks de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), un îlot avec toits terrasses végétalisés, surface commerciale, logements locatifs et parking souterrain.

la Chambre de l'ingénierie et du conseil de France, le CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment), l'Union sociale pour l'habitat, l'Union nationale des syndicats français d'architectes, l'Ordre des géomètres experts et l'Ademe, qui accompagne la démarche HQE depuis le début aussi bien sur le bâtiment que sur l'aménagement. Tous ces organismes se sont mobilisés pour essayer de trouver une méthode adaptée à l'aménagement en s'inspirant de la démarche HQE Bâtiment.

Objectif : inscrire ces nouveaux quartiers dans le contexte de la ville et du territoire existants, pour en tirer le meilleur parti. Faire parler le génie du lieu, en quelque sorte. Au lieu d'une liste de performances à atteindre, voilà une méthode de travail exigeante, fondée sur la connaissance du site et le dialogue entre toutes les « parties prenantes ». Les premières certifications HQE Aménagement ont eu lieu en novembre 2012, dix ans après le début des réflexions. L'échelle de temps de l'aménagement est longue et il fallait conduire des tests sur des opérations réelles pour valider la démarche. Le ministère de l'Égalité des territoires vient de créer un « label écoquartier », qui se met en place actuellement, pour compléter la panoplie des instruments à la disposition des élus pour cheminer vers la ville durable.

Du quartier à la ville

Ecoquartier, le terme est sans doute maladroite car il laisse penser qu'il s'agit d'un morceau de ville, ou de village, que l'on va créer ou transformer. Il n'en est rien. Il ne s'agit pas d'un périmètre d'intervention mais d'une dynamique. L'écoquartier est un instrument politique. Un levier entre les mains d'un maire pour changer de regard et, progressivement, faire émerger une nouvelle vision du développement de la cité, dans tous les sens du terme. Il s'agit d'une école, à laquelle tous sont appelés, élus, professionnels, citoyens, experts. Appelés pour se trouver à la fois élèves et enseignants. Tous apprentis du développement durable.

Le développement durable ne tombe pas du ciel. Pas de modèle à reprendre mais une progression, qui ne peut être que collective. Bien sûr, il existe de nombreux exemples d'approches techniciennes des écoquartiers. Une occasion pour les experts en développement durable de pousser tous les curseurs, d'aller aussi loin que possible pour montrer ce dont ils sont capables. Ce sont souvent des occasions manquées. Quand les maires ne se l'approprient pas eux-mêmes, le déléguant à un adjoint et aux services techniques, le projet est fragile, susceptible d'être déstabilisé au premier obstacle, avec les conséquences que



Dans l'écoquartier des Docks de Ris, à Ris-Orangis (Essonne), la structure de l'ancienne halle, entourée de deux bâtiments d'habitation neufs.

© François Leclercq/architectes urbanistes.

l'on a pu observer trop souvent et qui ont jeté un doute sur le concept.

Cette manière de concevoir un écoquartier est bien réductrice et limite l'écoquartier à quelques ouvrages performants qui n'ont guère de sens pris isolément. Dommage ! Il ne s'agit pas de réaliser des exploits techniques mais d'initier une aventure sociale, humaine. La technique trouvera sa place dans le projet le moment venu. Cela n'empêche pas l'ambition. Mais pourquoi enfermer le progrès dans les limites d'un quartier, au lieu d'en faire bénéficier toute la ville ?

Un moteur de changement

À la pratique, l'écoquartier constitue une des voies pour faire progresser « naturellement » le développement durable, non seulement dans l'aménagement mais dans tous les compartiments de la vie municipale. L'écoquartier

est un moteur d'évolution et de dynamique sociétales. Il entraîne toute la chaîne d'acteurs. Une manière terriblement efficace de transposer les principes généraux du développement durable en projets et en opérations concrètes. Plusieurs centaines d'écoquartiers sont à l'étude ou en cours de réalisation en France.



Le maire et son écoquartier

Ce livre est le fruit de rencontres avec 21 maires engagés sur un ou plusieurs écoquartiers. Une approche vivante et pragmatique, pour mieux connaître leurs motivations, identifier les difficultés auxquelles ils se sont heurtés, comprendre le processus de décision et d'action et savoir si les promesses avancées ont été tenues.

Extraits sur

www.environnement-magazine.fr/flipbooks/Ecoquartier.
De Dominique Bidou et Gwénaëlle Carfantan, préface de Jacques Pélissard, président de l'Association des maires de France. Victoires Éditions.



> Dominique Bidou.

Consultant en développement durable, auteur de nombreux ouvrages sur le sujet.

Il fut notamment directeur au ministère de l'Environnement et

président de l'Association HQE (haute qualité environnementale). Membre

associé de l'Académie d'architecture, il

préside aujourd'hui le Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB) et le Comité d'application de la marque HQE Aménagement.

> Site :

www.db-dd.org